

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Note aux rédactions

Note aux rédactions

www.economie.gouv.fr

Paris, le 23 septembre 2013 N° 812

## Benoît HAMON échangera demain avec les étudiants de Sciences Po sur le thème de l'entrepreneuriat social.

Benoît HAMON, ministre délégué chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation, échangera demain avec les étudiants de Sciences Po sur l'Economie sociale et solidaire et son projet de loi qui sera prochainement débattu au Parlement.

Souhaitant encourager l'entrepreneuriat sous toutes ses formes, le ministre interviendra notamment sur le thème de l'entrepreneuriat social que son projet de loi permettra de développer.

Le projet de loi reconnaitra officiellement la contribution des entreprises sociales à l'économie et permettra ainsi leur accès à des financements dédiés. Il crée un statut juridique d'entreprise solidaire à utilité sociale répondant ainsi à la forte demande de reconnaissance de l'entrepreneuriat social. Le texte de loi sur l'Economie sociale et solidaire favorisera également le développement des coopératives d'activité et d'emploi (CAE), dans lesquelles des entrepreneurs-salariés peuvent créer leur propre entreprise.

Mardi 24 septembre 2013 18h30 – 20h Sciences Po 27 rue Saint-Guillaume – 75007 Paris

## Contact presse:

Cabinet de Benoît HAMON - Anne-Sophie DE FAUCIGNY: 01 53 18 41 04

